

---

*La convention collective sera valide jusqu'en 2027*  
**La CAM signe la convention collective  
de son personnel administratif et de soutien**

---

Trois-Rivières, le 8 novembre 2022 - La *Coopérative des ambulanciers de la Mauricie* (CAM) est heureuse d'annoncer qu'elle s'est entendue avec ses employés de soutien et de bureau. La convention collective de la Fédération des employés du préhospitalier du Québec (FPHQ) a été signée par les parties concernées la semaine dernière. Cette convention sera d'une durée de sept ans, soit de 2020 à 2027.

« *Cet engagement avec nos employés de soutien et administratif correspond à notre vision d'offrir de bonnes conditions de travail à nos membres* », explique Jany Bruneau, présidente du conseil d'administration de la CAM. Les employés touchés par cette entente œuvrent dans les secteurs de l'administration et du soutien aux opérations (logistique, mécanique et entretien du bâtiment).

« *Je suis fière de souligner le travail exceptionnel réalisé au quotidien par nos équipes administratives et de soutien. Le succès des opérations de la CAM repose, entre autres, sur leur implication et leur rigueur au travail* », explique Janie Duval, directrice du développement organisationnel et des ressources humaines à la CAM.

**À PROPOS DE LA COOPÉRATIVE DES AMBULANCIERS DE LA MAURICIE ([www.ambulancecam.com](http://www.ambulancecam.com))**

Ayant débuté ses opérations le 1<sup>er</sup> avril 1989, la *Coopérative des ambulanciers de la Mauricie* est une coopérative de travail qui regroupe exclusivement des personnes physiques, qui en tant que travailleurs, se sont associées pour l'exploitation d'une entreprise dans le domaine ambulancier, conformément aux règles d'action coopérative dont les buts sont les suivants : fournir du travail à ses membres, favoriser le développement personnel et professionnel de ses membres afin d'assurer à la population des services de qualité, contribuer à améliorer le service ambulancier, permettre un meilleur contrôle sur les équipements de travail afin d'en maintenir et d'en améliorer la qualité ainsi que consolider et enrichir les emplois de ses membres.

- 30 -

**Source :**  
Michel Garceau  
Coopérative des ambulanciers de la Mauricie

**Information :**  
Annik Bousquet  
BEAUDOIN relations publiques  
Cell : 819 699-9347 | [annik@beaudoinrp.com](mailto:annik@beaudoinrp.com)